
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Programme de bourses de l'ICANN
Jeudi 26 octobre 2023 – 1h15 à 2h30 HAM

YVETTE GUIGNEAUX : Bonjour à tous, bienvenue à l'ICANN78 et à notre programme d'aide financière de l'ICANN. Nous sommes le 26 octobre à 11 h 15 UTC. Je suis Yvette Guigneaux et nous aurons Sarah comme responsable de la participation. La réunion sera enregistrée et publiée en ligne peu après la conclusion de notre réunion.

Cette réunion est régie par les normes de comportement de l'ICANN ainsi que par la politique anti-harcèlement. Au cours de cette séance, les questions et les commentaires soumis dans la partie questions et réponses seront lus. Les questions rédigées dans le chat ne seront pas forcément lues en temps réel. Si vous avez des questions, vous pouvez lever la main en ligne ou suivre le format prescrit.

L'interprétation pour cette séance comprend l'anglais, le français, l'espagnol, le chinois, le russe, l'arabe et le portugais. Cliquez sur l'icône Interprétation sur Zoom pour sélectionner la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance. Veuillez, s'il vous plaît, indiquer votre nom ainsi que la langue dans laquelle vous prendrez la parole si c'est une langue autre que l'anglais. Lorsque vous prenez la parole, veuillez désactiver tous vos appareils et vos notifications. Veuillez vous exprimer clairement à un débit raisonnable afin de permettre une interprétation exacte.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Une transcription en temps réel apparaîtra. Cette transcription ne fait pas autorité. Pour visionner la transcription, cliquez sur l'icône *Closed Captioning* en bas de votre écran.

Pour assurer une participation adéquate, nous vous demandons d'utiliser votre nom.

Nous donnons la parole à Giovanni Seppia.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Yvette.

Bienvenue à tous. Avant de passer à l'ordre du jour de notre réunion, j'aimerais donner la parole à Xavier Calvez qui est responsable financier de l'ICANN.

XAVIER CALVEZ :

Merci Giovanni, merci Yvette. Je suis devant vous car je n'aime pas avoir les gens dans mon dos quand je prends la parole.

C'est un sujet important pour la plupart d'entre vous et j'espère que ce sujet bénéficiera à beaucoup d'autres personnes. Je voudrais remercier Maarten Botterman d'être présent à cette séance. Il est responsable du caucus sur les programmes d'aide financière. Il est responsable du conseil qui supervise ce programme, ce qui est un indicateur du souci que le Conseil d'Administration a pour ce programme. Nous remercions Matthew de sa participation à notre réunion.

Je vais être rapide. C'est un programme très important pour nous tous. C'est l'occasion pour l'ICANN de faire de bonnes choses avec des

ressources considérables et nous souhaitons tous que les choses se passent bien. Nous déployons beaucoup d'efforts, nous accordons beaucoup d'attention pour que les choses se déroulent le mieux possible.

Sur ce, l'équipe va vous montrer ce qui est fait actuellement et l'orientation que nous prenons. Veuillez diffuser ce que vous aurez acquis dans cette séance et ce que vous en aurez retiré. L'équipe va vous indiquer comment diffuser les informations et comment procéder.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Xavier.

Bienvenue à tous, en présentiel et en virtuel. Nous avons quatre parties à notre séance aujourd'hui. Tout d'abord, nous avons un aperçu rapide sur le programme d'aide financière de l'ICANN. Ensuite, nous parlerons des objectifs de ce programme. La troisième partie, ce sont les progrès de la mise en œuvre du programme d'aide financière. La quatrième partie, c'est ce qui portera sur le premier cycle d'aide financière. Ensuite, nous terminerons par une séance de questions et réponses.

Passons à la première partie de notre ordre du jour. Il s'agit du contexte que nous allons vous donner sur ce programme. Vous vous souviendrez peut-être qu'en 2012, l'ICANN a lancé un programme pour lancer le programme des nouveaux gTLD. L'ICANN va lancer une nouvelle série. Cela remonte à 2012. Environ 1 200 nouveaux gTLD ont été introduits dans le DNS et toute entité établie pouvait déposer une candidature pour opérer de nouveaux gTLD.

Il y a eu des entités qui exploitaient le même domaine de premier niveau ou un domaine similaire. Il a fallu déterminer la façon de résoudre la situation lorsque deux ou plusieurs entités ne pouvaient pas être atteintes. Une enchère de dernier recours a dû être organisée. Les recettes de ces enchères s'intitulent les recettes des enchères des nouveaux gTLD. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante, s'il vous plaît ?

La communauté ICANN a formé un groupe intercommunautaire sur les recettes des enchères. C'est le CCWG AP, en 2007, qui a été créé pour élaborer cette proposition pour la distribution de ces recettes. Ce groupe de travail intercommunautaire a soumis un rapport comprenant 12 recommandations et des lignes directrices au Conseil d'Administration de l'ICANN. Le Conseil d'Administration a adopté ce rapport en juin 2022. À ce moment-là, le Conseil d'Administration a demandé à ICANN Org de créer une conception dans les 120 jours. Cela a été remis au Conseil d'Administration de l'ICANN au début du mois d'octobre. Il s'est agi de mettre en œuvre les 12 recommandations et de mettre en œuvre le programme. Quatre webinaires ont été organisés en 2022 et au cours de la séance préparatoire de la présente réunion. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Sur cette diapositive, je voudrais vous présenter la responsable de l'aide financière. Elle a rejoint l'ICANN récemment dans ce rôle, Shayna Robinson, nous la remercions. Elle a été d'une aide considérable pour la mise en œuvre de ce programme d'aide financière grâce à son expertise. Shayna est basée dans nos bureaux de Washington et elle dirige le département de l'aide financière.

Je donne la parole à Shayna pour le volet suivant de cette présentation, créer la différence.

SHAYNA ROBINSON :

Merci Giovanni. Je m'appelle Shayna Robinson et je suis basée à Washington, dans la capitale. C'est mon troisième mois au sein de l'ICANN et je participe à une réunion de l'ICANN pour la première fois et je l'apprécie énormément. C'est appréciable de voir le modèle multipartite. Je participe à beaucoup de réunions, j'assiste à des réunions, je ne comprends pas toujours ce qui se dit. En tout cas, je vous félicite pour votre 25^{ème} anniversaire.

Je repense aux diapositives que Giovanni nous a présentées, cela indique le travail qui a été réalisé pour arriver au stade où nous sommes aujourd'hui. Je voudrais remercier le groupe de travail intercommunautaire ainsi que le personnel de l'ICANN. Félicitations.

L'une des choses que j'apprécie dans la philanthropie et ce qui m'enthousiasme dans ce travail, c'est la possibilité d'avoir une approche centrée sur l'humain. Je crois que c'est quelque chose qui est immensément important pour les organisations de nature technique. Nous nous concentrons souvent sur les activités, les politiques d'ordre technique, mais la philanthropie nous donne la possibilité d'apporter nos valeurs humaines dans ce que nous faisons. Ce programme réalisera cela. Évidemment, nous souhaitons améliorer le DNS, le développement de l'Internet, mais nous restons axés sur l'humain. Voilà l'importance de ce programme. Nous espérons avoir un impact

considérable sur les humains à travers le monde. J'espère que vous nous rejoindrez dans cet effort. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Les objectifs de ce programme sont issus du groupe intercommunautaire. Le premier objectif est de bénéficier au développement, à la distribution, à l'évolution et aux projets qui soutiennent le système d'identificateurs uniques de l'Internet. Il s'agit aussi de pouvoir renforcer les capacités, de bénéficier aux populations mal desservies, de faire avancer les innovations et aussi de contribuer à la participation diversifiée et à l'inclusion à travers toutes les communautés de parties prenantes.

La parole est à Giovanni.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Shayna. Le message de Shayna est très clair. Elle assimile encore tous les acronymes qui ont assailli son cerveau depuis qu'elle nous a rejoints. En dépit de cela, elle est vraiment impliquée dans le travail en présence.

Maintenant, passons aux progrès dans la mise en œuvre du programme d'aide financière. L'équipe de mise en œuvre, au cours du mois dernier, depuis le dernier webinaire qui s'est déroulé au début du mois de juin au cours de la semaine préparatoire de l'ICANN77, a réalisé de bons progrès, y compris dans le processus de sélection et dans la mise en œuvre. Shayna nous parlera de la procédure de déboursement.

Nous avons aussi commencé à parler du guide de candidature. Ce sera l'un des documents essentiels à étudier si vous êtes intéressé à

soumettre un dossier de candidature pour l'aide financière. Nous avons aussi élaboré les conditions, les critères pour la plateforme et aussi des stratégies de communication et de relations avec la communauté.

En ce qui concerne la relation avec la communauté, nous avons mis à jour les questions fréquemment posées sur le Wiki dans la section spécialement dédiée aux questions sur le programme d'aide financière.

Nous avons aussi créé une liste de diffusion du groupe des anciens bénéficiaires de ce programme. Nous avons aussi contacté les responsables de toutes les organisations qui étaient les organisations octroyant les chartes. Cela représente 5 % du travail que nous faisons pour communiquer sur le programme à ce jour. C'est un pourcentage relativement faible de notre travail de communication et de relations avec la communauté. Le pourcentage va probablement augmenter prochainement. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

En ce qui concerne le niveau de préparation opérationnelle, nous avons terminé la dotation en personnel. Nous accueillons notre coordinatrice de ce programme et elle est basée à Los Angeles.

En ce qui concerne le soutien et l'expertise externe, dans la phase de mise en œuvre et de conception, nous avons déterminé que certains aspects du programme bénéficieraient de l'apport de fournisseurs externes ayant des expertises nécessaires pour soutenir les vérifications à l'éligibilité des candidats avant que leurs projets ne soient évalués. Ensuite, la gestion du panel d'évaluation des candidatures et la gestion de la plateforme utilisée par les candidats et

pour les subventions. Les rapports devront être soumis. Il y aura une interaction régulière entre le bénéficiaire de l'aide et l'ICANN.

L'ICANN a mené un appel à proposition en mai 2023, un appel de demandes d'information. Le résultat est que le marché peut offrir ces services. Un appel d'offres a été mené entre le 5 juin et le 7 juillet 2023. Nous sommes en cours de sélection des fournisseurs pour savoir quel fournisseur va soutenir l'ICANN dans ce travail. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

La diapositive suivante est une mise à jour sur la recommandation 7 du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères de nouveaux gTLD. Il s'agit de mettre en place des mécanismes de responsabilité par le biais d'un panel indépendant d'examen d'évaluation. Il s'agit de savoir si on peut faire appel d'une décision qui a été rendue. Les candidats recevront des détails pour bien trouver les informations.

Le groupe de travail intercommunautaire reconnaît également qu'il devrait y avoir des amendements aux statuts fondamentaux pour permettre d'utiliser la demande de recommandations et pour permettre aussi au panel de révision de faire appel. Il y a eu beaucoup de travail lors de la phase de mise en œuvre et de la conception de la mise en œuvre. Le Conseil d'Administration, d'ailleurs, donne suite à ces recommandations dans l'ordre du jour de cet après-midi.

La nouvelle approche quant à la recommandation 7 prévoit l'utilisation des termes des candidats pour les empêcher d'utiliser le mécanisme des décisions individuelles. Ainsi, il n'y aura plus de dépendances quant

à l'amendement des statuts fondamentaux. Et comme nous l'avons dit, le Conseil d'Administration y accordera un moment cet après-midi. Il est prévu que cette approche et son efficacité soient examinées à la fin du premier grand cycle, tout cela pour veiller à ce que la responsabilité de l'ICANN soit engagée et maintenue d'un bout à l'autre de la phase de candidature.

Je passe maintenant au dernier bloc de l'ordre du jour d'aujourd'hui, c'est-à-dire une mise à jour des éléments clés et de l'échéancier du premier cycle d'aide financière. Je cède maintenant la parole à ma collègue Shayna.

SHAYNA ROBINSON :

Merci Giovanni. Prochaine page, s'il vous plaît.

Pour la plupart, en fait, ce n'est qu'un début. Tout cela fera l'objet d'une révision, d'un examen à mesure que nous avançons. Sachez que ce n'est que le début. Dix millions de dollars, ce sera la première tranche de fonds disponibles. Les sommes iront de 50 000 dollars à 500 000 dollars. Encore une fois, ces montants seront révisés et la limite de dossier par candidat, c'est de trois et la durée maximale de ces projets est de deux ans. Sachez aussi que ces aides financières seront versées par tranche. Il y aura aussi des rapports entre temps, un autre paiement et finalement le dernier à la fin.

Pour ce qui est de l'éligibilité des candidats, ce programme se limite aux candidats dont la nature est bienfaisante. Aux États-Unis, c'est vraiment confiné à la catégorie US501, c'est une disposition du code de recettes internes des États-Unis. Mais si vous êtes en dehors des États-

Unis, il faut que vous soyez un équivalent. Cette évaluation de l'équivalent sera gérée par un professionnel, un expert. Ce n'est pas quelque chose qui est de mon ressort. Donc, même si vous me demandez à moi, je ne sais pas ; ce sera un expert qui s'en occupera et nous évaluerons tout cela au moment de la procédure de candidature.

Par ailleurs, toutes les lois et réglementations commerciales des États-Unis doivent être respectées et toutes les vérifications de dossiers criminels par exemple ou de dossiers et d'antécédents juridiques seront vérifiés. Comme nous l'avons dit, toutes les activités soutenues par le programme doivent correspondre à la mission de l'ICANN que vous voyez à l'écran, soit la stabilité et la sécurité de l'Internet.

Certaines activités ne sont pas éligibles. Il est important de noter que toute activité politique ou de militant politique n'est pas éligible. Toute activité qui mène à des gains privés ou à des gains d'individus n'est pas permise. Il en va de même pour les activités illicites ou les activités qui reçoivent déjà le soutien d'un autre programme de l'ICANN ou financé par une autre branche de l'ICANN. Nous aurons d'autres exemples pour illustrer tout cela. Prochaine page, s'il vous plaît.

Xavier, à vous la parole.

XAVIER CALVEZ :

Est-ce qu'on peut revenir à la page précédente sur l'éligibilité, s'il vous plaît ? Merci.

Il s'agit ici d'un programme mondial d'un bout à l'autre du globe, mais nous sommes une entité dont le siège est aux États-Unis. Dès lors, nous

devons nous conformer aux lois américaines. Je ne dis pas ici que le programme est américain ou s'adresse aux Américains, non, certainement pas ; je déclare simplement qu'il faut se soumettre aux lois du pays qui abritent notre siège. Toutes les entités partout dans le monde seront évaluées selon ce barème de statut charitable ou de statut d'organisme de bienfaisance pour veiller à la concordance avec les lois américaines. Mais cela ne devrait pas constituer un obstacle, cela ne devrait pas empêcher quiconque de se faire candidat. Sachez qu'où que vous soyez dans le monde, vous serez considéré au même titre que tous les autres candidats.

SHAYNA ROBINSON :

Merci Xavier. Prochaine page.

À mesure que nous faisons avancer le programme et sa mise en œuvre, nous avons beaucoup de pain sur la planche. Tout d'abord, il faut traduire ces objectifs en véritables thèmes et axes de travail qui seront soutenus par ce programme. Les critères d'évaluation pour les panélistes indépendants qui évalueront toutes les candidatures, nous aurons des rubriques inspirées des critères que vous voyez ici, et nous verrons aussi quelles dépenses sont éligibles ou inéligibles et lesquelles peuvent figurer au budget.

Pour ce qui est des échéances, nous espérons de tout cœur que d'ici le premier trimestre de 2024, à la fin du mois de mars 2024, nous pourrons ouvrir la période de candidatures et que nous recevrons des candidatures. Nous recevrons les dossiers pendant 60 jours et le guide

du candidat sera publié trois mois auparavant. Bientôt, ce guide sera publié de manière bien plus détaillée que la conférence d'aujourd'hui.

Nous lancerons aussi une campagne de sensibilisation visant à informer le public. Nous espérons vraiment de tout cœur avoir un grand nombre de candidats. Mais notre souhait le plus grand, c'est d'avoir beaucoup de candidats de partout dans le monde qui manifestent leur intérêt.

Une fois que la période de candidature sera fermée, nous aurons environ cinq mois pour évaluer, pour permettre à notre panel indépendant de faire son évaluation, de trancher et de déterminer la liste de projets choisis. Une fois que ce sera terminé, il faudra procéder aux négociations concernant l'accord, ce qui va prendre aussi un certain temps. Mais d'ici la fin de l'année, nous serons en mesure de commencer puisque cet accord sera signé.

À Giovanni.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Shayna.

Pour vous tenir au courant, vous pouvez aller sur le site prévu à cet effet sur ICANN Wiki. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous mettrons aussi au point une page sur le site principal de l'organisation de l'ICANN, ICANN Org. Toutes ces informations et ces diapositives ici seront mises en ligne dans l'espace Wiki. Les questions et les réponses ou les questions les plus fréquentes seront également publiées avec les informations que nous avons fournies aujourd'hui.

Cela étant dit, c'est maintenant l'heure des questions. Je vois déjà quelques mains levées. Je demande maintenant à mes collègues Daniela, Sarah et Yvette de m'aider parce que je n'ai pas la liste de ceux qui ont levé la main en premier.

YVETTE GUIGNEAUX :

Nous allons pivoter entre les questions et les réponses sur Zoom et les questions en personne dans la salle. Daniela s'occupera de vous apporter un micro dans la salle. Et sur Zoom, n'oubliez pas de lever la main. Nous allons procéder dans l'ordre.

La première question nous vient d'Alfredo et il nous demande : « Le soutien et l'expertise externe, est-ce que ce sera possible en version multilingue ? » Merci beaucoup.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci beaucoup.

Comme Xavier l'a dit, la vocation de ce programme est mondiale. Donc, nous tenterons d'apporter un soutien dans le plus grand nombre possible de langues. Mais en même temps, étant donné l'expertise et le savoir-faire externe, en fait, c'est pour les fournisseurs internes qui soutiendront le programme. Donc, c'est vraiment entre l'organisation de l'ICANN et ces fournisseurs. Dans ce cas, il va falloir se mettre d'accord sur les termes qu'on emploie avec ces vendeurs et nous avons l'intention d'offrir le guide des candidats dans toutes les langues de l'organisation de l'ICANN. Nous tenons aussi à ce que le guide soit le plus mondial possible. Nous entrerons en lien avec toutes les parties

intéressées, tous les candidats. Cette communication se fera dans le plus grand nombre possible de langues et il faudra discuter du nombre exact de langues qui seront employées et quand.

XAVIER CALVEZ :

Juste pour compléter les propos de Giovanni, nous faisons de notre mieux pour permettre, grâce à nos informations, aux candidats de présenter leur dossier dans leur langue. Comme Giovanni l'a dit, c'est un travail qui est encore en cours. Il est fort probable que les demandes soient obligatoirement soumises en anglais. Nous voulons permettre d'envoyer l'information concernant le processus dans les autres langues pour pouvoir au moins éclairer les candidats. Mais en somme, la demande ou le dossier en soi devra certainement être présenté en anglais.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Xavier.

J'ai une question dans la salle et ensuite, nous aurons une question de la réunion sur Zoom.

ALFREDO CALDERON :

Je m'appelle Alfredo.

Même s'il va y avoir une agence externe qui apporte son soutien, si la langue de prédilection du candidat est l'espagnol ou une autre langue, est-ce qu'on pourrait avoir une équipe de traduction à disposition pour

les aider à soumettre leurs propositions en anglais ? Vous savez, cette situation va se présenter sans aucun doute, donc je vous préviens.

GIOVANNI SEPPIA : Nous sommes toujours en phase de conception. Nous nous occupons des gros morceaux d'abord. Pour ce qui est du soutien aux candidats, nous apporterons les informations nécessaires en temps voulu.

XAVIER CALVEZ : Oui, Alfredo a raison, c'est exactement ce genre de commentaire qu'il nous faut. C'est ce qui nous aide à nous orienter. Donc merci. Franchement, si vous avez des commentaires de cette nature, des préoccupations ou des commentaires, n'hésitez pas, cela nous aide à vraiment cerner les besoins. Merci.

YVETTE GUIGNEAUX : Prochaine main levée de Jean.

JEAN-FRANÇOIS QUERALT : Bonjour. Ma question concerne l'équivalence pour ces organisations qui sont peut-être enregistrées en Europe. La loi 501C3 veut dire que vous êtes exonéré d'impôt, une exemption d'impôt pour le bailleur de fonds. Est-ce que c'est exactement ce qu'on essaie de reproduire en Europe ou est-ce qu'un organisme de bienfaisance suffit comme statut ?

Deuxième question. Est-ce que ce groupe d'experts devra supporter ces frais pour ce processus de qualification et de catégorisation ?

SAMANTHA EISNER :

Merci. Très bonne question. Je suis Samantha Eisner de la section juridique de l'ICANN.

Je travaille sur cette question des aides financières depuis un moment. L'exonération d'impôt des organismes de bienfaisance des États-Unis, c'est la compensation pour leur statut de but non lucratif et de bienfaisance, le critère principal étant justement l'œuvre de bienfaisance. Dans beaucoup de juridictions dans le monde, il y a des équivalents très simples à identifier et très évidents. Parfois, la frontière est un peu plus floue. Certains concepts n'existent pas dans certains pays d'ailleurs. Mais souvent, il est possible de montrer que la vocation de l'association ou de l'entreprise est bienfaisante et que l'argent est utilisé à des fins altruistes plutôt que de profits.

Pour ce qui est maintenant de la détermination de l'équivalence, nous essayons encore de calculer les coûts. Cela entrera en ligne de compte sans aucun doute. Nous savons aussi que beaucoup d'organisations qui participent à d'autres programmes d'aide financière aux États-Unis, parce que vous savez que c'est une exigence tout à fait normale pour les aides financières aux États-Unis, donc si vous avez déjà votre détermination d'équivalence, ce n'est pas nécessaire de le refaire, tant que c'est encore valide. La période de validité est claire et nette. Donc, ce n'est pas nécessaire de s'en reprocurer une ; si vous avez une équivalence qui est déjà valide, cela suffit. Et bien entendu, nous ferons de notre mieux pour partager des informations quant aux coûts pour les entreprises qui n'ont pas de détermination d'équivalence pour le moment. Merci.

GIOVANNI SEPPIA : Merci Sam.

VANDA SCARTEZINI : Vous avez déjà répondu à ma question en fait. Il est important de bien comprendre les procédures. Certaines lois dans la Constitution disposent que telle ou telle décision doit être prise. C'est le cas dans mon pays et dans beaucoup d'autres pays. Ce doit être certifié, etc.

Voici ma deuxième question. Avez-vous déjà décidé du nombre de fournisseurs dans le monde ? En aurez-vous un ou davantage ? Parlez-vous de l'équivalence ?

VANDA SCARTEZINI : Non, je parle du versement de la quantité d'argent.

GIOVANNI SEPPIA : Alors, les fournisseurs pour soutenir l'ICANN pour certaines questions d'éligibilité, mais pour ce qui est du 501C3, la gestion du panel d'évaluation, entre autres, sera conduite. Pour le reste, c'est l'ICANN qui s'en occupera. Encore une fois, nous nous tiendrons aux critères qui seront publiés dans le guide du candidat ainsi que dans l'accord d'aide financière. Les candidats choisis devront signer pour recevoir cette aide.

VANDA SCARTEZINI : Je pose cette question simplement parce que dans bien des pays, pas dans mon pays mais dans bien des pays, il est difficile de faire passer des quantités d'argent d'une entité à une autre. C'est une opération complexe dans beaucoup de coins du monde. Merci.

GIOVANNI SEPPIA : Merci Vanda. Nous sommes au courant. Les transferts d'argent sont compliqués parfois, nous le savons et nous allons tout faire pour y remédier. D'ailleurs, l'équipe de mise en œuvre en tient compte. Merci.

Nous avons une question en ligne. Pouvez-vous la lire ?

YVETTE GUIGNEAUX : J'espère que je prononce correctement le nom de la personne, Anupam. La question porte sur un expert-comptable spécialisé dans les questions fiscales : « Est-ce que cet expert proviendra des États-Unis ou du pays où l'entité est enregistrée ? »

SAMANTHA EISNER : Merci pour cette question.

Nous prendrions les choses de la façon suivante. D'abord, nous n'avons pas d'exigences que cet expert soit des États-Unis. Il nous faudrait une lettre qui démontre qu'il est compétent en la matière et il faudrait que le candidat sache ce qui est attendu. Nous ne souhaitons pas imposer de limites pour atteindre ce but. Il y a de nombreux experts fiscaux qui sont compétents pour réaliser cette détermination.

XAVIER CALVEZ : En termes pratiques, nous recevrons les dossiers de candidatures. Le candidat fournira l'information qui décrira s'il n'est pas 501C3 aux États-Unis, il expliquera par le biais de pièces justificatives qu'il y a cette équivalence dans le pays de l'entité et nous évaluons cette information. Si nous devons contacter un expert dans le pays concerné, nous le ferons pour nous permettre d'évaluer les informations fournies par le candidat. Je ne sais pas si ceci répond à votre question. En fonction de l'information que nous recevrons de la part des candidats qui ne sont pas des 501C3 aux États-Unis.

PAUL DIAZ :

Paul Diaz de PIR. Merci pour cette clarification, c'est très utile.

J'aurais voulu obtenir des précisions sur le moment où ce guide du candidat sera disponible. Je me demande si ce guide sera bientôt disponible car les candidats ont besoin de suffisamment de temps pour assimiler toutes les informations. Il leur faut en tout cas deux semaines, peut-être plusieurs mois. La question, c'est comment l'ICANN va publier qui a déposé une candidature ? Parce que je vois qu'il peut y avoir un scénario où les candidats voudraient savoir s'ils peuvent combiner leurs efforts en fonction de qui aura soumis des candidatures.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Paul. Le guide sera disponible trois mois avant l'appel aux candidatures. Actuellement, nous prévoyons que ce guide du candidat sera disponible en début janvier.

Concernant votre deuxième question sur le partage des informations, sur les personnes qui ont déposé une candidature, nous suivons les recommandations du groupe de travail intercommunautaire qui se base sur les autres programmes similaires qui ne partagent pas ces informations. L'information est publiée une fois que l'accord est signé entre les deux parties. Actuellement, les meilleures pratiques mondiales ne vont pas en faveur de publier ces informations en amont.

Merci, mais ce sont de très bonnes questions. Il y a des questions aussi en ligne. Merci de vous identifier.

LAURA TRESCA :

Je suis représentant de la société civile CGI.br.

Parfois, il vaut mieux avoir d'abord un concept et après rédiger les propositions. Il peut prendre beaucoup de temps afin de rédiger un dossier de candidature. Nous demandons aux candidats de soumettre leur dossier, leurs propositions complètes. Les notes de concepts sont encouragées à soumettre en amont. Actuellement, nous vous encourageons à soumettre votre proposition intégrale.

GIOVANNI SEPPIA :

Je vais respecter l'ordre. Je reviendrai vers vous. Anna nous demande : « Est-ce que la vérification des antécédents s'appliquera à toutes les entités qui sont dans le dossier de candidature ? »

SHAYNA ROBINSON :

Nous aurons davantage d'informations sur la portée de ces vérifications. Il faut examiner qui est derrière ces entités.

GIOVANNI SEPPIA :

J'aimerais prendre une autre question qui nous provient de Zoom : « Les organisations gouvernementales internationales ou les agences des Nations unies sont-elles éligibles pour ces programmes ? »

SHAYNA ROBINSON :

Il faut que ces organismes aient une équivalence 501C3. Certaines organisations intergouvernementales ont des fondations qui les soutiennent qui ont un statut juridique 501C3 ou équivalent. Il faut que le candidat ait un statut 501C3 ou équivalent.

GIOVANNI SEPPIA : Merci Shayna.

Je vois deux personnes qui lèvent la main dans la salle.

SUE SCHULER : Je suis secrétaire du groupe des registres.

Il y aura une décision qui va être repoussée. Est-ce que cela va se poursuivre de repousser à terme ?

GIOVANNI SEPPIA : C'est une question intéressante. Nous avons des scénarios différents au sein de cette équipe de mise en œuvre. Nous avons aussi contemplé ce scénario-là, y compris la décision du Conseil d'Administration sur la nouvelle approche relative à la recommandation 7. À ce stade, je ne peux pas vous répondre pour savoir s'il y aura un report ou pas, mais nous ouvrirons le premier appel à candidatures aussi rapidement que possible et nous utiliserons les meilleures pratiques. Le scénario qui s'appliquera dépendra des recommandations du Conseil d'Administration et nous tiendrons toutes les personnes concernées informées. Très bonne question.

XAVIER CALVEZ : La décision à laquelle Sue a fait référence a été étudiée par le Conseil d'Administration en quelques heures.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Xavier.

Herve à la parole. Je savais que vous étiez quelque part dans la salle.
Merci de vous rendre au micro.

HERVE HOUNZANDJI :

Bonjour à tous. Je voudrais m'exprimer en français s'il vous plaît.

Bonjour à tous. Je vais me présenter, c'est Hervé Hounzandji, je suis président de ISOC du Bénin. Je voudrais d'abord remercier celui qui organise cette session pour avoir autorisé le service d'interprétation. Merci beaucoup pour cela. Cela permet à la diversité de comprendre ce qui est vraiment dit.

Ma question, c'est... Je ne veux pas donner de leçons, mais en tant que membre d'ISOC, l'ISOC a une plateforme qui nous permet de postuler facilement pour des bourses. Je voulais savoir si l'ICANN ne pouvait pas – je ne sais pas, je ne connais pas encore l'application de l'ICANN – mais est-ce que l'ICANN ne pouvait pas un peu [tricher] ça ? Parce que la plateforme d'ISOC fonctionne très bien et c'est facile. C'est-à-dire, qu'est ce qui se passe ? Ce n'est pas au moment de postuler qu'on vous demande 15 millions de papiers. Vous avez déjà un compte dans l'application, on vous demande déjà tous vos papiers d'enregistrement de l'association et lorsque le *grant* est ouvert, vous poursuivez vos documents et après, sur la plateforme, soit c'est bon, soit ce n'est pas bon et c'est très facile. Voilà. Je ne sais pas ce que vous allez faire. Est-ce que ce que vous voulez le faire ressembler un peu à cela ? Parce que nous, on en a vraiment besoin. Voilà, merci beaucoup.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Herve. Vous allez recevoir une réponse de la part de Xavier dans votre langue maternelle.

XAVIER CALVEZ :

Merci d'avoir posé la question en français. Oui, je vais répondre en français, je vais essayer.

Herve parle de la plateforme de l'ISOC au Bénin a qui permet aux applicants de soumettre leurs informations relatives à l'entité dans un premier temps. Cette information peut être évaluée et ensuite validée très facilement. Ensuite, lorsque le cycle s'ouvre pour la soumission de candidature, à ce moment-là l'information sur l'éligibilité des entités qui soumettent leur application est en conséquence facile à fournir.

Nous sommes en train d'évaluer des plateformes qui permettent de recevoir les candidatures. Comme on l'expliquait tout à l'heure, il va y avoir une évaluation de l'entité, il va y avoir une évaluation du projet. Nous sommes en train d'évaluer si l'on peut effectivement, un peu comme vous le faites au Bénin, faire cela en deux temps. Ce n'est pas encore confirmé qu'on puisse le faire, il y a pas mal de facteurs qui vont entrer dans cette décision, mais il nous est utile d'avoir l'expérience que vous avez. D'ailleurs, ce serait peut-être utile si vous pouviez donner votre information à Giovanni et à Shayna, parce qu'on aura peut-être envie de vous poser des questions, soit en anglais, soit en français, on se débrouillera.

Merci pour cette information. C'est quelque chose que l'on est en train de regarder pour les mêmes raisons et les bénéfices dont vous avez parlé. Et c'est clairement quelque chose d'intéressant pour nous. Merci.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Xavier et merci encore, Herve. Comme l'a dit Xavier, entrez en contact avec moi ou avec Shayna ; nous écoutons vos préoccupations et nous essayons d'y répondre au fur et à mesure que nous concevons le programme.

J'ai Seun.

SEUN OJEDEJI :

J'ai deux questions. La première est pour la première série ou le premier cycle, comme vous dites.

En termes de succès, qu'est-ce que vous envisagez ? Selon vous, quel serait un indicateur de succès en ce qui concerne la diversité des candidats ? Est-ce que vous diriez que 50 % des États-Unis représentent un succès, ou 17 % d'autres parties du monde ? Est-ce que vous y réfléchissez ? Dans ce sens, est-ce que vous avez des objectifs pour cette première série ?

La deuxième question est la suivante. Je me souviens, quand la discussion sur cette série a débuté, la communauté a soutenu que le personnel de l'ICANN supervise le processus afin de réduire les coûts. Mais maintenant, je vois qu'il y a des coûts, des fournisseurs, etc. Il me semble que les coûts sont supérieurs. Est-ce qu'il y a une estimation des coûts pour cette première série ? Est-ce que c'est 10 millions ? Combien cela va-t-il coûter ?

GIOVANNI SEPPIA :

Merci. Shayna.

SHAYNA ROBINSON :

Merci pour la question.

Pour répondre à la première question, en ce qui concerne la recommandation du groupe de travail, la diversité et l'inclusion ont été

mentionnées comme objectif. C'est une chose à laquelle nous travaillons et que nous souhaitons inclure. Il y aura des lignes directrices qui seront données aux panélistes. Nous n'avons pas de ratio à ce stade, mais c'est un objectif dans la procédure d'opérationnalisation.

Pour répondre à votre deuxième question, nous avons examiné les coûts, nous avons fait des modélisations de coûts et cela dit, nous sommes toujours en cours d'examen des fournisseurs. Mais comparativement à d'autres programmes que j'ai gérés, nous sommes sur la bonne voie. Ces programmes ne sont pas peu coûteux. Ils sont coûteux et notre Conseil d'Administration, nos dirigeants sont prêts à assumer ces coûts. Mais nous sommes en phase avec ce qui peut être attendu. Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de risques.

XAVIER CALVEZ :

Par rapport à votre question, pour le Conseil d'Administration, pour l'Org, nous sommes tous alignés. Nous voulons minimiser les coûts. Quand Giovanni disait que nous recherchons des fournisseurs pour nous aider, c'est aussi dans un but de réduction des coûts, pour minimiser les coûts.

Je vous donne un exemple. Nous cherchons à trouver une plateforme, un logiciel qui nous aidera pour effectuer le suivi et l'évaluation des candidatures. Nous souhaitons qu'un fournisseur offre ce service, nous pourrions le faire. Mais pour nous, il coûterait beaucoup plus cher de concevoir un logiciel alors qu'il y a déjà des plateformes qui existent

pour assurer ce service. Dans cet exemple précis, nous considérons que cela va nous faire économiser de l'argent.

Notre objectif est d'obtenir les coûts les plus faibles possible sachant que pour l'ICANN, c'est une première. Nous concevons tout depuis le départ. Nous essayons de ne pas construire une plateforme mais d'utiliser une plateforme qui existe déjà. C'est un programme international.

Vous savez qu'un programme national est plus simple, il n'a qu'une seule dimension. Ici, c'est plus compliqué, nous amenons l'expertise de Shayna et d'autres personnes et nous devons faire les choses bien. Il n'y a pas de compromis ici. Nous devons faire les choses bien, correctement et nous souhaitons avoir de la diversité parmi les candidats – c'est un objectif. Nous souhaitons que ce soit un critère de succès.

Merci de nous avoir fait ce commentaire. Merci aussi pour votre commentaire concernant les coûts. Les coûts doivent être les plus bas possible tout en faisant les choses bien. Nous avons un programme très concurrentiel du point de vue des coûts.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci. Une question sur Zoom. Ensuite, je vous redonne la parole.
Question de Anna : « La limite de 10 millions de dollars pour le premier cycle, comment l'avez-vous déterminée ? »

XAVIER CALVEZ :

Merci.

Ce n'était pas vraiment une démarche scientifique. Nous avons étudié le total de recettes des enchères qui était disponible. Une grande partie d'entre vous savez, il y en a qui l'ignorent, mais parmi tout ce que nous avons recueilli des recettes des enchères, il y a un montant qui découle d'une enchère qui est en procédure juridique en ce moment, donc ce montant n'est pas disponible actuellement. Ceci fait partie des recettes des enchères, mais ce n'est pas disponible pour la distribution. Ce qui est disponible en ce moment, c'est à peu près 17 millions de dollars. Le total des recettes des enchères est de 210 millions de dollars.

Quand on regarde le premier cycle, dans l'optique de créer un premier cycle qui n'est pas un pilote, certes, mais qui est un peu un test de tous les mécanismes que nous introduisons pour ce programme d'aide financière, nous voulions trouver la bonne taille, pas trop grand, pas trop petit, pour qu'il n'y ait pas trop de risques pesant sur les fonds du premier exercice de distribution. Il faut que ce ne soit pas trop petit non plus pour être attrayant aussi.

Ce n'était pas scientifique. C'était un exercice d'équilibre. Le but était d'avoir une petite partie des fonds distribués lors de ce premier cycle afin de pouvoir tirer les enseignements de ce premier cycle pour les cycles suivants. Ainsi, nous avons assez de temps pour améliorer et recevoir les impressions de ceux qui l'ont utilisé et de l'amender pour le prochain cycle.

GIOVANNI SEPPIA :

Très bien, merci Xavier.

La parole est à Judith pour cette question.

JULF HELSINGIUS :

Cela fait plaisir d'entendre toutes ces questions. J'étais une des membres de l'At-Large. Ma question porte également sur le réseau. Vous avez parlé du réseau de fournisseurs pour la nouvelle plateforme. Quand vous choisissez une plateforme, peu importe la plateforme, comment vous allez faire en sorte qu'elle satisfasse aux exigences, par exemple l'exigence AAA ?

Souvent, les entreprises disent : « Oui, nous répondons à toutes les exigences », mais les composantes mises ensemble ne marchent pas. Il est peut-être judicieux aussi de demander à une entreprise spécialisée de s'en charger parce que parfois, les composantes individuelles sont accessibles. Mais ensuite, quand on les met toutes en commun, étant donné le format de la procédure de candidature, cela ne marche plus et le site entier ne devient plus accessible. Je tiens juste à ce que vous ayez cela sur la liste. Il faut que ce soit un critère de sélection pour le fournisseur et pas juste un détail à ignorer.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Judith. C'est tout à fait vrai. C'est très important pour l'accessibilité et la compatibilité de la plateforme. En ce moment, nous sommes en pleine évaluation. Sachez que les exigences en la matière sont respectées. Nous tenons compte de l'acceptation universelle, par exemple, parmi d'autres facteurs qui seront évalués dans le processus de sélection du fournisseur. Sachez que nous ne négligeons pas cette facette. L'acceptation universelle est au cœur de nos efforts parce que nous souhaitons soutenir les différents alphabets pour les utilisateurs,

les identifiants des utilisateurs, les noms de domaine internationalisés et ainsi de suite.

Sur ce, je prends maintenant la question de l'encadré de questions et réponses en ligne. Un participant anonyme nous demande s'il y a deux ou plus de demandes en même temps, par exemple, s'il y a des candidatures similaires, qui est choisi et pourquoi.

C'est une bonne question. Tout dépend du contenu de la demande. Le contenu des demandes est vérifié et trié, comme Shayna l'a expliqué tout à l'heure, et cela relève du panel d'évaluation indépendante. L'ICANN ne s'impliquera pas dans le contenu du projet, ceci relève du panel d'évaluation indépendante. C'est ce panel qui évaluera et qui déterminera la valeur, le mérite de ce projet au vu des objectifs du programme, de la mission de tout cet ensemble de critères dont nous discutons en ce moment, le seuil de points à engranger, etc. Il y a plusieurs éléments. Et si deux demandes sont très similaires et sont présentées pour des projets similaires, à ce moment-là, il appartient au panel d'évaluation indépendant de nous adresser une recommandation. Tout ce qui touche au contenu demeure complètement indépendant de l'ICANN. Encore une fois, cela obéit aux règles du groupe de travail ainsi qu'aux organisations qui travaillent dans les aides financières.

Je passe maintenant à Alfredo qui avait une autre question.

ALFREDO CALDERON :

Merci. Vous faites un excellent travail, je tiens à le saluer.

Entre le premier cycle et la période d'évaluation, et le deuxième cycle, étant donné que certains projets ont une durée de 24 mois, est-ce que le deuxième cycle aura lieu deux ans et demi plus tard ? Comment ceci se passe ?

GIOVANNI SEPPIA : Alfredo, bonne question. Nous en discutons en interne également. Nous parlons de ces délais. Il ne faudrait pas que les candidats futurs attendent si longtemps entre les cycles. Dans les prochains mois, nous avons l'intention de publier un calendrier de candidatures bientôt, ce qui permettra aux candidats de savoir quand agir, quand et comment soumettre leur candidature et postuler. Mais c'est encore un chantier. Tout va dépendre du premier cycle et du résultat du premier cycle. Nous nous parons à plusieurs éventualités. À la fin du premier appel à candidature, nous pourrions vous en dire plus sur les futurs cycles. Merci.

GIOVANNI SEPPIA : Nous avons une autre question d'Alan Greenberg. Il est avec nous. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. J'étais membre du groupe de travail CCWG. Je pense même que j'étais là depuis le tout début, mais je ne suis pas le seul qui est là depuis le tout début, il y en a d'autres aussi. Quoi qu'il en soit, pendant ce processus pendant le CCWG, on a constaté un haut degré de méfiance : les gens croyaient que l'ICANN aurait du mal à faire cela bien.

Maintenant, je suis content de voir que vous faites un travail éblouissant, je le vois, je le vois avec vos efforts, votre mentalité, votre dévouement. Excellent, bravo.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci beaucoup. Nous ne ménageons aucun effort, vraiment, pour veiller à protéger l'esprit des recommandations. Nous adhérons aux meilleures pratiques et nous faisons en sorte que toutes les règles en matière d'aide financière soient respectées.

Une question dans la salle.

NENAD ORLIC :

Je m'occupe du registre national des domaines en Serbie et je me demande quelle est la position de l'ICANN quant au cofinancement de ce programme. Est-ce que c'est l'ICANN qui se charge du financement à 100 % ou est-ce qu'un projet faisant l'objet d'une candidature peut être cofinancé ? Par exemple, certains programmes préfèrent être cofinancés. Une aide financière de l'ICANN pourrait leur permettre de débloquer un autre financement en collaboration avec une autre source.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci. Excellente question. Elle est à l'étude justement en ce moment dans le guide des candidatures. Le cofinancement sera possible et ce sera encadré par des règles bien précises. La possibilité a été envisagée, tout à fait, d'autant plus que le premier cycle octroiera des bourses de 50 000 à 500 000 dollars. Et si les projets dépassent les 500 000 dollars

demandés, à ce moment-là, ce sera est possible pour eux, tant et aussi longtemps qu'ils respectent les critères énoncés dans le guide des candidats pour le cofinancement.

NENAD ORLIC : Si la personne a un projet de 150 000 dollars et réussit à obtenir 100 000, s'il peut obtenir 50 000 de l'ICANN, est-ce que ceci est conforme aux règles ou pas ?

GIOVANNI SEPPIA : Cette question porte sur la chaîne de cofinancement du projet et vous y trouverez la réponse dans le guide du candidat. Il est normal que le candidat doive prouver qu'il a obtenu de source sûre le montant restant pour compléter le financement du projet. Vous en trouverez tous les détails dans le guide pour les candidats. Merci beaucoup.

Avons-nous d'autres questions ? Ici même dans la salle. Merci, allez-y.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Juste une question. Acceptez-vous la collaboration entre plusieurs entités ?

GIOVANNI SEPPIA : Merci. Encore une fois, nous y répondrons de manière détaillée dans le guide. La possibilité de permettre à une organisation éligible de postuler au programme a été présentée. Et d'ailleurs, ce sera une des options pour les candidats.

D'autres questions ? D'autres questions sur Zoom avant de rendre la parole à Maarten, qui nous a soutenus sans faille, qui nous incite jour après jour à nous surpasser ? Maarten, à vous la parole.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Juste pour parler au nom du Conseil d'Administration, je suis ébloui par la conscience professionnelle du groupe. Et en tant qu'ex-membre, je suis particulièrement fier et je crois qu'il est convenable d'user de prudence ici, de mettre au point un mécanisme que nous allons évaluer. Le but ultime, c'est d'améliorer l'Internet. Comme notre collègue de l'Afrique l'a dit, le but est de réduire nos coûts d'opération le plus possible.

Merci beaucoup pour ce que vous avez fait de votre côté et nous espérons que nous saurons garder le cap. Merci.

GIOVANNI SEPPIA : Merci Maarten, merci pour votre confiance. Nous remercions tous ceux qui ont participé en personne comme à distance. Merci aussi aux interprètes. Merci à Yvette, Sarah et Daniela pour votre contribution. Merci à Sam et Shayna. Merci à Xavier pour le soutien à cet atelier. Merci. Vos questions étaient fort fascinantes et les réponses étaient très bonnes aussi. Nous avons pris des notes fournies et nous annoncerons très bientôt les nouvelles sur le site d'ICANN Org. Merci, nous gardons le contact.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]